Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 19 décembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation1 p. (230)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 19 décembre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45735

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction19 décembre 1869
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFavre, Jules (1809-1880)
Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45735?context=pdf

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Jules Favre qu'en raison de son occupation au Corps législatif, il va devoir demander à Emmanuel Arago d'être son avocat dans l'affaire devant la cour de Metz, ce qu'il regrette car Lecoq de Boisbaudran s'était déjà occupé de l'affaire. Il demande à Favre un mot de recommandation auprès d'Emmanuel Arago.

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Arago, Emmanuel (1812-1896)
- Lecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)

Lieux citésMetz (Moselle)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45735?context=pdf

Paris le 17 9bre 1869

Mr Mons inur Jules Favre

Monsieur

Les graves intérêts que vous avez à défendre au sein du corps législatif m'inspirant de votre concours dans mon affaire industrielle prise la cause de Metz ; j'ai cru devoir en proposer la défense à Mr E. Ollivier.

J'ai d'autant plus regretté ce contretemps que Mr Levy était déjà occupé de cette affaire, avec le dévouement qui lui est propre, et qu'il m'avait donné des conseils dont je lui suis obligé.

Priez du concours de votre talent et de votre parole. Soyez assez bon pour m'accorder ceci d'un mot de recommandation auprès de Mr Ollivier lui suggérer de plaider mon affaire.

Veuillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments

Cadenas

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45735?context=pdf